

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	= 15
20/05/2025	20/05/2025	Présents à l'ouverture de la séance	= 12
		Votants la présente délibération	= 15

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi vingt-six mai à 19h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Noël TELLIER, Maire de LOUPLANDE.

Etaient présents : Noël TELLIER, Dominique LELOUP, Claudette GARNIER, Lionel HUBERT, Catherine BAZOGE, Gilles BELLAND, Eliane LEVEILLÉ, Alain LORIOT, Gaël PELTIOT, Séverine NICAISE, Rénaud FRAIPONT, Rémi METIVIER.

Absentes excusées : Lynda LAFOND (pouvoir donné à Gilles BELLAND), Suzy DIEUL (pouvoir donné Séverine NICAISE), Ludivine CHEVALIER (pouvoir donné à Claudette GARNIER)

Secrétaire de séance : Monsieur Gaël PELTIOT
Formant la majorité des membres en exercice

Délibération N° 26.05.2025-2

▪ Projet de rénovation de la salle du Temps Libre :

2°) Résultat de la consultation des Cabinets d'études :

Le Conseil Municipal, après vote à mains levées, à l'unanimité, décide de retenir les offres suivantes :

- Consultation Géotechnicien pour étude de sol = ARMASOL 1 500 € HT
- Consultation pour diagnostic amiante avant travaux = OCE 1 450 € HT
- Consultation Coordination Sécurité – Protection santé – CSPS = PIERRE SPS 3 280 € HT

Il autorise Monsieur Le Maire à signer les devis ainsi que tous documents relatifs à ces missions.

Concernant la mission « Contrôle technique », le Conseil Municipal souhaite plus de renseignements sur les 2 propositions reçues et décide de lancer une négociation. Le résultat sera communiqué lors du prochain conseil municipal.

Le Maire soussigné, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de la réception en Préfecture le
et de l'affichage en lieu public le 19 juin 2025

pour copie conforme
Louplande, le 19 juin 2025
Suivent les signatures au registre
Le Maire,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201698-20250526-26052025-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2025
Affichage : 02/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201698-20250526-26052025-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2025

Affichage : 02/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

